

## Compte rendu Conseil Municipal Avril 2016

### **La réunion du Conseil Municipal du mois d'avril a été l'occasion de l'approbation des comptes 2015 et du vote des budgets 2016.**

Comme le veut la tradition, M le Maire quittant la salle, M.VIVICORSI 1er Adjoint donne lecture des **comptes administratifs 2015** et propose au vote, le détail des sections de fonctionnement et d'investissement du budget de l'eau et assainissement ( qui font apparaître un excédent global cumulé de 25 546 € pour la section fonctionnement, et un équilibre, avec le reste à réaliser, à 92 713 € pour la section investissement).

Pour le budget principal, ce sont des résultats très positifs qui apparaissent, avec un excédent de 93 329,10 € pour la section de fonctionnement et un autre excédent de 71 628,67 € pour la section investissement.

Les 2 comptes ayant été approuvés à l'unanimité, Mr le Maire peut faire sa rentrée pour présenter le budget 2016

**Pour 2016**, Les différents taux d'imposition ne subiront que l'augmentation du coût de la vie, soit, 1,01 %, taxes qui avaient rapporté 197 000 € en 2015.

Le budget de l'eau prévoit un budget équilibré pour la section fonctionnement à 102 694 €, et à 155 193 € pour la section investissement. Pour le budget principal, sections fonctionnement et investissements devront s'équilibrer à respectivement 691 619 € et 379 346 €. Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité ces 2 budgets.

Les subventions des associations sont également votées à l'unanimité pour un montant global de 13 040 €, M le Maire tenant à rappeler que seules les associations qui fournissent le rapport moral et financier de l'année en cours sont susceptibles d'être retenues, le Conseil vote à l'unanimité.

M le Maire précise que la ligne de trésorerie sera reconduite aux mêmes conditions que celles 2015. Il rappelle que cette ligne a pour objectif de couvrir des besoins ponctuels ou saisonniers résultant des éventuels décalages entre les recettes et les dépenses.

Il fait remarquer également la poursuite de la bonne gestion entraînant des résultats très encourageants et remercie les membres du conseil pour leur participation.

Au titre des questions diverses :

La course cycliste „ Les boucles du Verdon” traversera le territoire le 22 mai .

En ce qui concerne le« Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit qui tisse la toile du numérique pour tous », M le Maire informant le conseil qu'un accord est intervenu, demande l'autorisation de signer cet accord

qui permettra, entre autres et enfin, à Clumanc et Tartonne de bénéficier du haut débit.

Pour le projet intercommunal, J L Chabaud fait part de la volonté de la préfecture de maintenir son projet qui devrait, au 1er janvier 2017, verser la commune dans le pôle Verdon. Les protestations sont nombreuses: peut être le bon sens l'emportera.

Enfin, M le Maire informait le conseil de la volonté de l'Organisme HLM de se porter acquéreur des logements des Condamines. La négociation est en cours et devrait aboutir début 2017



Cette dernière info mettait un terme à la séance du conseil.